

ANALYSE

On reparlera d'Ecône

VINCENT PELLEGRINI
Rédacteur en chef adjoint

Le pape a-t-il levé l'excommunication des évêques de la Fraternité saint Pie X (Ecône) sa-

crés en 1988 par Mgr Lefebvre? Deux vaticanistes affirment sans citer leurs sources que le décret est signé et que l'annonce publique en sera faite dans quelques jours. Les correspondants de «La Croix» à Rome confirment d'ailleurs que les bruits de couloir du Vatican vont dans ce sens. Mais hier, Rome gardait le silence. Et au siège de la Fraternité Saint Pie X à Menzingen, on ne nous a fait aucun commentaire, même si dans une autre maison du mouvement traditionaliste un prêtre nous a laissé entendre que la nouvelle était fondée. A l'évêché de Sion, cependant, on nous a déclaré ne pas être au courant. Quoiqu'il en soit, il est en train de se passer des choses importantes entre Ecône et Rome. Mais levée de l'excommunication ne signifie pas encore réintégration. Pour cela il faudra un accord disciplinaire, canonique et doctrinal. Pour Ecône, la levée de l'excommunication de ses évêques constituait en effet la deuxième condition à la reprise du dialogue avec Rome (la première condition ayant été remplie avec la libéralisation par Benoît XVI de l'ancienne messe). Et pour le mouvement traditionaliste, toute réconciliation doit passer par un dialogue théologique de fond s'inscrivant dans un processus long. On n'a donc pas fini de parler d'Ecône et l'essentiel reste sans doute à régler.

Voir page 8.

Seize atouts valaisans

AGENDA 21 ► Le Conseil d'Etat vient d'approuver les «seize engagements du canton

Du sommet de Rio aux Alpes enneigées

► L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI^e siècle qui a été adopté par 173 chefs d'Etat lors du sommet de la Terre de Rio, en 1992. Fort de 40 chapitres, ce document définit les secteurs où les collectivités publiques peuvent jouer la carte du développement durable. Il formule ainsi des recommandations dans des domaines aussi variés que la santé; le logement; la pollution de l'air; la gestion des mers, des forêts et des montagnes; la désertification; la gestion des ressources en eau et de l'assainissement; la gestion de l'agriculture ou des déchets; la pauvreté.

► En parallèle à ce plan d'action, une déclaration sur l'environnement et le développement a été adoptée. Elle énumère 27 principes à suivre pour mettre en œuvre l'Agenda 21. A charge ensuite des collectivités régionales de définir leur propre plan d'attaque. Notre canton s'est engagé dans cette voie il y a plus de dix ans, via la Charte pour le développement durable, approuvée par le Grand Conseil en juin 1998.

► A la demande du Comité de candidature aux Jeux olympiques Sion 2006, le Conseil d'Etat participe à la création de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM). L'échec de la candidature sédunoise – trois mois plus tard – ne remet nullement en cause cet engagement, puisque le gouvernement charge la FDDM de l'élaboration de l'Agenda 21 Valais.

► Le 16 septembre 2004, le Grand Conseil adopte – sous forme de déclaration d'intentions – les principes d'un Agenda 21 du canton du Valais. Fin 2006, un conseil de pilotage propose au Conseil d'Etat 48 actions. Deux ans plus tard et une inévitable cure d'amaigrissement, ce même gouvernement adopte un Agenda 21 finalement riche de seize engagements. PG



Ils ont œuvré à la mise en place d'Agenda 21 pour concilier écologie et économie: Olivier Guex, chef du service des forêts et du paysage; Jean-Jacques Rey-Bellet; le président de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne Charly Darbellay et François Seppey, chef du service du développement économique. BITTEL

PASCAL GUEX

«Il n'y a pas de développement en dehors d'un développement durable.» En adoptant l'Agenda 21 et ses «seize engagements», le Conseil d'Etat valaisan a voulu délivrer un message fort. Pour lui, l'avenir équilibré du canton passe par une volonté de concilier économie et écologie. Et l'administration doit être prête à montrer le bon exemple!

A quelques semaines de tirer sa révérence, le conseiller d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet est ainsi venu dire tous les espoirs placés par le gouvernement dans ces actions. «Dès 2010, les mesures en lien avec cet Agenda 21 devront figurer en bonne place dans les mandats de

prestation des services concernés. Ceci afin de garantir la pérennité de l'exercice et son suivi.» Pour chaque engagement, un service a été désigné comme porteur avec la responsabilité de concrétiser les mesures prioritaires, en collaboration avec les services partenaires. Pour Jean-Jacques Rey-Bellet, ces seize engagements donnent à l'administration une mission claire. «Celle-ci doit se développer dans la transparence, mais aussi avec des ressources adéquates.» Car si certaines actions ne vont pas requérir autre chose qu'un changement de comportement, pour d'autres, par contre, «leur inscription au programme des années futures devra

prévoir – au-delà du texte – des chiffres, voire du personnel». Un investissement aujourd'hui impossible à quantifier.

Seize défis à relever

«Notre maison brûle et l'on regarde ailleurs!» Président de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne, Charly Darbellay a, lui, cité Jacques Chirac pour rappeler que notre planète s'essouffle. «Il faut réconcilier économie et écologie», plaide le président de la FDDM qui veut croire que les seize engagements de l'Etat suivants ne sont pas qu'une simple déclaration de bonnes intentions.

► **Engagement 1:** donner l'exemple! Le canton s'engage à appliquer une gestion rigoureuse des ressources.

► **Engagement 2:** promouvoir le développement d'un tourisme durable. Notamment en encourageant les firmes touristiques à entreprendre une démarche de certification Valais Excellence.

► **Engagement 3:** garantir une agriculture durable et multifonctionnelle. Par exemple en encourageant les démarches d'identification, de certification et de promotion des produits sous la marque «Valais».

► **Engagement 4:** développer un tissu industriel «cohérent et performant».

► **Engagement 5:** assurer un développement territorial durable.

► **Engagement 6:** maintenir et améliorer les ressources vitales que sont l'air, l'eau et le sol.

► **Engagement 7:** relever le défi énergétique notamment en diminuant la consommation d'énergie.

► **Engagement 8:** conserver la beauté et la diversité du paysage: via l'encouragement à créer des parcs naturels.

► **Engagement 9:** favoriser la biodiversité: en encourageant, entre autres mesures, la création de réserves forestières.

► **Engagement 10:** gérer les déplacements autrement: par exemple en incitant la mobilité douce.

► **Engagement 11:** assurer une gestion intégrée des risques naturels.

► **Engagement 12:** veiller à la cohésion sociale par l'intégration et le respect.

► **Engagement 13:** favoriser le développement culturel.

► **Engagement 14:** promouvoir la santé.

► **Engagement 15:** former les jeunes aux principes du développement durable.

► **Engagement 16:** inciter les communes, les entreprises et la population à appliquer concrètement ces principes.

L'INVITÉ

PHILIPPE BARRAUD journaliste

Gare à l'invasion de plombiers suisses en Roumanie!

C'est vraiment la grosse Bertha. Impossible de vivre ne serait-ce qu'une heure sans subir le feu nourri de la propagande en faveur de l'ouverture de la libre circulation à la Roumanie et à la Bulgarie.

Et ce qui frappe le plus – et agace le plus – dans cette vaste manœuvre de rééducation autoritaire de la population, c'est que l'essentiel de ce matraquage n'est pas l'apanage du Conseil fédéral et des partis, ce qui après tout est leur rôle, mais des médias, dont ce n'est pas le rôle.

C'est ainsi que radio, télévision et presse écrite, aligné-couvert, rivalisent de reportages, d'émissions spéciales et de débats d'experts tous du même bord, pour persuader cet imbécile de citoyen que la Bulgarie et la Roumanie sont de véritables paradis, où il y a plus de travail que de travailleurs,

et où règne soudain le luxe le plus insolent dans les rues de Bucarest. Pour un peu, on nous dirait que les Roumains craignent une invasion de plombiers suisses.

Et ce feu roulant est si compact que ses artificiers ne sont plus à une contradiction près. Jeudi dernier au matin, La Première a réussi l'exploit de nous expliquer, dans le même quart d'heure, que la crise avait durement touché le secteur de la construction roumain, tandis qu'un autre reportage vantait l'incroyable boom de la construction en Roumanie, au point que la main d'œuvre manque cruellement!

Le mot d'ordre officiel, dûment ressassé par les médias et leurs experts innombrables, c'est qu'il n'y aura pas le moindre immigrant roumain ou bulgare en Suisse, car

c'est bien trop génial chez eux. Ou que ceux qui voulaient vraiment partir étaient déjà partis. «L'Hebdo» prétend même en apporter la preuve chiffrée huit ans à l'avance, et répète numéro après numéro que l'invasion n'aura pas lieu. On se demande au passage pourquoi ces pays veulent tant la libre circulation, puisque apparemment personne ne veut partir à l'Ouest.

Ce qui est révoltant, c'est que les médias ne se donnent même plus la peine de faire semblant de jouer l'équilibre, et négligent délibérément de donner la parole aux opposants. Or il n'est pas de cause si importante qu'on puisse ainsi, dans un pays démocratique, piétiner à la fois les règles du jeu politique, et la déontologie journalistique. Et ce faisant, prendre les électeurs pour des crétiens.



LeNouvelliste.ch

Votre télé sur le web

Toutes les images sur lenouvelliste.tv

- Nos reportages en vidéo.
- L'actu, la politique, le sport, la culture...
- Les diaporamas des images de la semaine écoulée et de l'actualité.
- Les interviews à écouter ou réécouter.



► <http://www.lenouvelliste.tv>

► <http://youtube.lenouvelliste.ch>